

## Commune de Malauzat. Les travaux du Conseil Municipal

Vendredi 27 mai 2011 à 19 h en salle du Conseil, a eu lieu la réunion du Conseil Municipal.

Présents : Mmes AUZILLON, BOUYGE et MAILLOT. MM. AYRAL, DESEMARD, FOURNIER, LARGERON, LAUDOUZE, MICLET, ROUSSY et TRIOUX.

Absent représenté : M. JOLY donne pouvoir à M. AYRAL.

Absent excusé. M. PAPPALARDO

**ORDRE DU JOUR MODIFIÉ** (Le point supplémentaire traite de l'étude de l'acoustique de la salle du bourg) :

- ❖ Approbation des procès-verbaux des séances du 25 février et 8 avril 2011.
- **Point sur les travaux en cours**
  - ❖ Place de la Fontaine. Les travaux de génie-civil sont terminés ainsi que les enrobés des trottoirs et le raccord avec la RD 405. La pose des pavés autour de la fontaine est en cours. Le muret en pierre entourant l'espace vert est terminé et les candélabres sont en place. Les enrobés de la voirie seront exécutés après achèvement des câblages de France-Télécom. Les employés de la commune ont achevé la reconstruction des murs en limite des propriétés voisines et le crépissage de ces murs est en cours.
- **Points de l'ordre du jour, soumis à délibération du Conseil :**
  - ❖ Place de la Fontaine. Le Conseil approuve l'opération confiée à la SEMERAP pour la mise en place d'un tabouret permettant le raccordement futur au réseau d'assainissement d'une parcelle constructible sans avoir à rouvrir ultérieurement la nouvelle chaussée. Montant de l'opération : 1 375 euros TTC qui seront portés au budget Eau/Assainissement.
  - ❖ Lancement de deux constructions. L'une pour un local de protection de la station de pompage et le stockage hivernal du système d'arrosage du terrain de football, l'autre pour un local annexe de 24 m<sup>2</sup> environ contiguë à l'école pour du stockage divers, partageable par moitié entre l'école et la salle polyvalente. Le Conseil approuve le coût des fouilles pour ces futurs locaux, attribuées à l'entreprise GIRAUD TP de Volvic, pour un montant de 1 668 euros TTC. La suite des travaux sera confiée aux employés de la commune.
  - ❖ Projet de rénovation des vestiaires du terrain de football. Monsieur le Maire rappelle que ces travaux seront réalisés en régie par les employés de la commune sauf pour les lots : démolition, fouilles, chauffage, électricité, plomberie-sanitaire et ventilation. Pour le lancement de ce projet et après consultations, la commune doit retenir un architecte, un cabinet pour une mission de bureau d'études et une entreprise pour la démolition et l'exécution des fouilles. Après propositions du maire, le Conseil valide les choix :
    - Du cabinet François DESCOEUR comme architecte pour un montant de 14 112 euros TTC,
    - Du cabinet IGETEC d'Aurillac pour la mission bureau d'études. Sa mission comprendra le dossier de consultation des entreprises et l'assistance à la vérification des offres pour les lots : chauffage, électricité, plomberie-sanitaire et ventilation. Le montant de cette mission est de 4 784 euros TTC,
    - De l'entreprise GIRAUD TP de Volvic pour les travaux de démolition et l'exécution des fouilles,
    - Et autorise le maire à prévoir l'achat des fournitures pour les travaux en régie.
  - ❖ Subventions communales. Approbation de la proposition du maire d'accorder une enveloppe globale de 3 017 euros d'aides financières aux associations communales, extra-communales et autres, dans le cadre de leurs activités ou de leurs projets ayant un intérêt éligible dans les actions que la commune peut légalement aider.
  - ❖ Matériel et mobilier.
    - Achat d'une pompe à eau pour l'arrosage du terrain de football. Pompe qui sera connectée à la cuve enterrée de 30 m<sup>3</sup>, déjà en place. La commande devrait être passée auprès de la société WIEPRECHT de Clermont-Ferrand pour un coût de 4 491 euros TTC installation comprise.
    - Achat de mobilier pour l'école. Afin de faire face à l'augmentation du nombre d'élèves pour l'année en cours et pour la prochaine rentrée scolaire, des tables et des chaises seront commandées pour un montant de 2 208 euros TTC. De plus le bureau de la directrice sera repeint lors des prochaines vacances scolaires et un complément de mobilier est nécessaire pour un coût de 1 002 euros TTC.
    - Achat de mobilier pour la mairie. Armoire de rangement pour augmenter les possibilités de classement du secrétariat et présentoirs dans le hall d'accueil pour les documents mis à la disposition du public par des organismes ou collectivités. Montant : 2 121 euros TTC.
  - ❖ Chaîne des Puys – Faille de Limagne – Patrimoine mondial de l'Humanité. Le Conseil municipal soutient la démarche d'inscription de la Chaîne des Puys sur la Liste du patrimoine mondial et s'associe au Conseil régional d'Auvergne, au Conseil général du Puy-de-Dôme et à la Communauté d'Agglomération clermontoise, pour affirmer le caractère unique et exceptionnel de ce site.
  - ❖ Salle polyvalente du bourg de Malauzat. Le Conseil approuve la proposition du maire de confier l'étude acoustique de la salle à la société SORMEA de Clermont-Ferrand pour un coût de 2 272 euros TTC ainsi que l'option « préconisations travaux et solutions éventuelles » pour un coût de 1 196 euros TTC.
- **Points divers :**
  - ❖ Le rapport annuel 2010 du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est paru et il est à disposition pour lecture au secrétariat de mairie.

- ❖ Elections sénatoriales 2011. Elles auront lieu le 25 septembre, mais au préalable le Conseil municipal doit élire au sein même du Conseil, trois grands électeurs et leurs trois suppléants. Ce sera fait lors de la prochaine séance du Conseil, le 17 juin 2011.
- ❖ La journée d'action de l'intersyndicale de la Fonction Publique le 31 mai, souligne une nouvelle fois les difficultés que la mairie rencontre pour mettre en place un service minimum d'accueil dans l'établissement scolaire.
- ❖ Le Conseil ne donne pas suite à une demande de délibération de soutien émanant de FO DGFIP.
- ❖ Concernant la boîte à lettres qui était située Place de la Fontaine, La Poste sera consultée sur le choix de l'implanter cette fois près de la mairie-annexe.
- ❖ Cette année, pas de concours des maisons fleuries au sein de Riom-Communauté.
- ❖ Projection d'une vidéo interactive montrant le projet « Pôle de valorisation du VALTOM ». Cette vidéo est disponible sur le site internet de la société VERNEA : <http://www.vernea.fr>